

Objet: TVA - Assistance juridique

Date: vendredi 24 juillet 2015 10:12:50 heure avancée d'Europe centrale

De: SNCPRE

À: sncpre@wanadoo.fr

TVA sur les actes de chirurgie et de médecine esthétique : Assistance juridique

[Voir la version en ligne](#)



Syndicat National de Chirurgie Plastique
Reconstructrice et Esthétique



Président : B. ALFANDARI
Secrétaire Général : S. GARSON
Trésorier : T. FAURE
Vice-Président : R. ABS
Secrétaire Gal Adjoint : C. DESOUCHES

Courbevoie, Vendredi 24 juillet 2015

Chères Consoeurs, Chers Confrères,

Pour vous assister dans le cadre de l'affaire TVA, le SNCPRE avait décidé de mettre en place une assistance juridique exceptionnelle d'une part, en négociant des tarifs préférentiels membres auprès de nos avocats fiscalistes du cabinet Taxand, mais aussi avec une aide financière prenant en charge une partie des frais de procédure pour un montant limité de 2000€ par contrôle.

A ce titre, ces frais ont déjà été pris en charge pour chaque membre qui en a fait la demande, permettant ainsi de colliger toutes les informations concernant cette affaire au bénéfice de notre communauté.

Dans le cas évoqué sur le tam-tam par notre confrère, à savoir les frais de procédure d'appel, nous réfléchissons sur la conduite à tenir. En effet, si les procédures devaient se multiplier, les sommes dépasseraient largement ce que la trésorerie du SNCPRE a la capacité de faire en respectant les règles de bonne gestion de votre syndicat.

Nous avons cependant entendu l'intérêt de réaliser une « class-action » de manière à réaliser une contestation globale plus forte que ce que notre confrère appelle dans ses vœux.

De ce fait, il est indispensable que vous nous fassiez remonter toutes les informations concernant vos contrôles et contentieux en cours, ceci afin d'alimenter le dossier.

Dans ce cadre donc, nous vous proposerons très prochainement de répondre à un sondage pour connaître votre position à ce sujet et sur la mise en place d'une cotisation exceptionnelle pour palier à cette charge pour l'année 2015.

Bien syndicalement,

Dr Bruno ALFANDARI
Président SNCPRE

Dr Sébastien GARSON
Secrétaire Général SNCPRE

Dr Thierry FAURE
Trésorier SNCPRE

Rejoignez Plastiweb sur Facebook !

Un groupe Plastiweb sur Facebook a été créé pour discuter et échanger entre membres.
Ce groupe est secret, donc inaccessible par les utilisateurs.

Vous avez un compte Facebook : [envoyez une demande d'ami à SNCPRE](#).
Ensuite, vous serez ajouté au [groupe Plastiweb](#) (en cliquant sur le lien, si vous n'êtes pas membre, Facebook vous orientera sur une page d'erreur).

Retrouvez le site Internet www.sncpre.org

Cet email a été envoyé à sncpre@wanadoo.fr, [cliquez ici pour vous désabonner](#).

